

République Française Liberté - Égalité - Fraternité Sotteville-lès-Rouen, le 9 Juillet 2014

Monsieur Pierre-Henry MACCIONI Préfet de la Région de Haute-Normandie Préfet de la Seine-Maritime 7, Place de la Madeleine 76036 ROUEN CEDEX

Cabinet des Elus LP/SJ/FG/N°176 Tel.: 02.35.72.08.19 Affaire suivie par: Meftah Lissiri

Monsieur le Préfet,

La ville de Sotteville-lès-Rouen a été de longue date et reste favorable au projet de contournement de Rouen dit Contournement Est.

Celui-ci a régulièrement été inscrit dans les différents documents de prospective à moyen ou plus long termes (Plan de Développement Urbain, Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme puis Schéma de Cohérence Territoriale). Il constitue plus que jamais une nécessité face à une situation qui fait courir des risques sanitaires élevés à la population par une forte congestion des espaces urbains et la pollution qui en découle.

Face à des temps de parcours exorbitants pour des usagers quotidiens, la qualité de vie dans l'agglomération rouennaise s'en ressent de même que l'attractivité de celle-ci notamment en matière économique.

Ce projet pour lequel depuis plus de 30 ans les études se sont succédées sans en remettre en cause le bienfondé répond à plusieurs enjeux importants :

- La nouvelle intercommunalité métropolitaine, garante d'une consommation limitée des espaces, doit affirmer des frontières, délimitation d'une aire urbaine ou à urbaniser en réponse à l'étalement urbain notamment sur le plateau Est. Le projet en dessine le contour.
- Ce nouvel axe doit amener les conditions d'un développement économique des territoires traversés profitant à toute la Métropole en effaçant le goulot d'étranglement présent sur l'axe Nord-Sud-Ouest.

La Députée-Maire

BP.19-76301 Sotteville lès-Rouen Cedex Téléphone: 02 35 72 08 19 Télécopie: 02 35 72 88 75 1.pane@mairiesotteville-les-rouen.fr

- Les zones ferroviaires et zone d'activités, en reconversion, ont l'opportunité de voir leurs mutations accélérées par la réalisation de cette infrastructure routière.
- Le boulevard industriel RD18 peut être soulagé d'une partie de son trafic poids lourds pour devenir plus rapidement un boulevard urbain, réduisant les coupures entre les zones d'activités (de Sotteville-lès-Rouen/Saint Etienne du Rouvray) et le centre-ville et facilitant la « ré urbanisation du territoire » autour de la future gare rive gauche.
- En traitant le trafic de transit, les effets sur la qualité de l'air ne peuvent qu'être positifs avec le nouvel ouvrage. La pollution actuelle liée à un trafic dense et aux embouteillages sera atténuée par la fluidité de la circulation avec des ouvrages plus élaborés en dimension et en revêtement et un transit moins contraint (croisement, arrêts...)
- Le contournement ne constitue qu'une partie de la problématique des déplacements et n'est en aucun cas exclusif de modes alternatifs. C'est la raison pour laquelle il faut inclure dès maintenant la programmation des autres projets: Tram/Train, Gare, Seine Sud, transport fluvial, relance du fret ferroviaire....
 Il s'agit d'anticiper certaines liaisons routières de desserte de proximité pour la multi modalité fluviale et ferroviaire: pontons sur la seine, arrêt tram/train, transport urbain...etc.
- Le contournement va générer une modification du foncier et il convient dès maintenant de travailler sur les emprises foncières, nécessaires au développement économique tertiaire, logistique, à l'intérieur de ce nouveau territoire dessiné par le contournement EST sur les communes concernées (Saint-Etienne, Oissel, Sotteville, Mesnil Esnard) au-delà de « Seine Sud ».

Si le projet est sans doute encore perfectible sur certains points comme la protection des ressources dont la ressource en eau ,la préservation des milieux naturels, le report des transferts de trafic entre les axes et la protection des populations avec la mise en place de mesures compensatoires, il n'en demeure pas moins à ce jour celui qui répond le mieux aux enjeux économiques, environnementaux et humains de notre territoire.

La métropole en devenir et l'ambition affichée pour elle et ses habitants nécessitent de faire aboutir ce projet dans les délais les plus courts.

Comment imaginer Rouen demain au cœur d'une vaste aire métropolitaine du Nord Ouest sans réseau routier moderne, fluide et structuré dont le contournement constitue un maillon indispensable. Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Luce PANE

Députée-Maire